

MBM CONSEIL



A.C.A.T.

7, rue Lardennois

75019 - PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

S.A.R.L AU CAPITAL DE 100 000 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION PARIS ILE DE FRANCE ET A LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
R.C.S. PARIS B 572 078 491 – SIRET 572 078 491 00048
215, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 75008 PARIS
TÉL. 01.45.62.00.51 EMAIL SOCIETE@MBMCONSEIL.COM

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 29 mai 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ACAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons notamment porté notre attention sur :

- Les contributions volontaires en nature :

La note « Contributions volontaires en nature » de l'annexe expose les règles relatives à la valorisation du bénévolat.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié les modalités d'évaluation et la justification des heures de bénévolats et nous nous sommes assurés que la note « Contributions volontaires en nature » de l'annexe fournit une information appropriée.

- Le Compte Emploi Ressource :

Nous avons vérifié la cohérence et la correcte application du règlement ANC n°2018-06 concernant le Compte Emploi Ressource.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le

MBM CONSEIL

Commissaire aux Comptes

Bruno FOURRIER

**Action des Chrétiens pour l'Abolition de la
Torture**

7, rue Georges Lardennois
75019 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2024 au 31/12/2024



Société d'expertise comptable
SARL au capital de 2.000 euros – RCS de Paris B484 182 969 - Siret : 484 182 969 00028
Siège social : 32, rue de Londres – 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.84.94 – Fax : 01.53.20.84.94

Sommaire

Sommaire	1
	3
BILAN	
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	6
Compte de résultat (Suite)	7
ANNEXE	
Présentation de l'association	8
Règles et méthodes comptables	9
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	13
Etat des provisions et dépréciations	14
Etat des créances et dettes	15
Charges à payer et produits à recevoir	16
Produits et charges constatés d'avance	17
Détail des legs, donations et assurance-vie	18
Compte de résultat par origine et destination	19
Compte de résultat par origine et destination (Suite)	20
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	21
Annexe au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public	22
Variation des fonds dédiés et reportés	23
Variation des fonds propres art.432.22	24
Effectif moyen	25
Honoraires des commissaires aux comptes	26
Ressources de l'association	27
Ventilation des ressources d'exploitation	28
Etat synthétique des avantages et ressources provenant de l'étranger	29
Détail du résultat exceptionnel	30

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	165 494	89 354	76 140	3 285
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				22 694
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	198 517	181 661	16 856	24 978
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	517 030		517 030	336 667
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	21 228		21 228	18 728
Autres immobilisations financières	34 417		34 417	32 442
TOTAL I	936 686	271 015	665 672	438 794
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours	352		352	378
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 040		1 040	1 261
Créances reçues par legs ou donations	60 713		60 713	92 055
Autres	89 334		89 334	60 572
Valeurs mobilières de placement	1 328 990		1 328 990	1 067 419
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	970 580		970 580	1 716 581
Charges constatées d'avance	32 297		32 297	54 939
TOTAL III	2 483 307		2 483 307	2 993 205
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 419 993	271 015	3 148 978	3 431 999

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	204 219	204 219
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	607 715	607 715
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	488 066	488 066
Report à nouveau	1 311 445	2 025 436
Excédent ou déficit de l'exercice	-510 050	-713 990
Situation nette	2 101 396	2 611 445
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	2 101 396	2 611 445
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	573 164	371 792
Fonds dédiés		
TOTAL III	573 164	371 792
Provisions		
Provisions pour risques	70 000	70 000
Provisions pour charges	111 130	102 039
TOTAL IV	181 130	172 039
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 113	62 699
Dettes des legs ou donations	1 213	
Dettes fiscales et sociales	199 963	213 992
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		31
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	293 288	276 721
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 148 978	3 431 999

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	197 004	202 550
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	49 108	51 063
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	42 029	70 824
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	15 877	14 732
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 185 969	2 250 402
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	514 281	199 721
Contributions financières	150 000	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	15 319	19 000
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	830	1 494
TOTAL I	3 170 417	2 809 786
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	8 086	7 319
Variation de stocks	26	1 106
Autres achats et charges externes	1 928 697	1 597 984
Aides financières	2 000	6 780
Impôts, taxes et versements assimilés	117 097	129 515
Salaires et traitements	1 094 853	1 187 397
Charges sociales	407 472	494 533
Dotations aux amortissements et dépréciations	17 398	24 061
Dotations aux provisions	20 090	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	113 138	103 225
TOTAL II	3 708 858	3 551 922
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-538 441	-742 136
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	24 812	20 625
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	7 541	11 156
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	32 353	31 781
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	32 353	31 781
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-506 088	-710 355

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	3 962	3 635
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 202 770	2 841 567
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 712 820	3 555 557
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-510 050	-713 990

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	408 080	373 816
TOTAL	408 080	373 816
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	408 080	373 816
TOTAL	408 080	373 816

Présentation de l'association

L'ACAT est une ONG œcuménique de défense des droits de l'homme créée en 1974. Association loi 1901, elle est reconnue d'utilité publique et d'éducation populaire.

L'ACAT a pour but de combattre partout dans le monde les peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la torture, les exécutions capitales judiciaires ou extra-judiciaires, les disparitions, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides.

L'ACAT effectue un travail d'enquête, d'analyse, d'assistance juridique et de plaidoyer. Elle mène des missions de terrain, rédige des rapports, dépose des plaintes devant des juridictions. Elle accompagne également les demandeurs d'asile dans leur démarches. Elle a aussi pour mission de sensibiliser l'opinion publique notamment par les médias et manifestations militantes.

Elle fonde son action sur un réseau actif de 28 000 membres (adhérents et donateurs) , 210 groupes agissant dans toute la France.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 3 148 978 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -510 050 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par l'ANC n°2020-18 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

L'année 2024 a été marquée par les principaux éléments suivants :

- Une baisse de 2,86% des dons par rapport à l'année 2024.
- Les recettes des legs sont plus importantes que l'exercice précédent. Cette source de financement est aléatoire d'une année sur l'autre.
- La dissolution des associations fondées par des Groupes locaux ACAT.
- 50 ans de l'ACAT France.
- L'obtention du rescrit social sur le versement mobilité avec une exonération rétroactive sur l'exercice 2023. L'impact constaté au 31/12/2024 est de + 33K€.
- Le renouvellement du Label Don en confiance pour 3ans.
- Alignement de la période de référence des congés payés sur l'année civile à compter de janvier 2025.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Logiciels	1 à 3 ans,
Matériel et outillage	1 à 10 ans,
Agencements et aménagements	2 à 4 ans,
Mobilier de bureau et informatique	1 à 3 ans,
Mobilier	1 à 5 ans.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les placements au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Catégorie	Nature	Valeurs comptables	Valeur liquidative	PV ou MV latente
Titres capitalisation	Instrument de trésorerie	10 060	10 060	
Parts sociales Caisse d'Épargne	Parts	202 480	202 480	
Parts sociales Crédit Coopératif	Parts	460 236	459 183	- 1 053
Compte à terme CCOOP	Livrets	300 000	300 000	
Compte Titres Crédit Coopératif	Parts	25 997	27 857	1 860
Comptes sur livret CODEVAIR	Livret	101 512	101 512	
Livret association	Livret	135 430	135 430	
Livret A Sup Association	Livret	93 275	93 275	
Livrets régions	Livret	22 817	22 817	
Total	-	1 351 807	1 352 614	808

Stocks

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée en cas de détérioration ou de risque de mévente.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds reportés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources de legs et donations qui reste en cours de réalisation.

Les fonds reportés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 573 164 euros.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont déterminées en application du règlement ANC 2014-03.

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Engagements de départ à la retraite

L'engagement de l'association au titre des indemnités de fin de carrière a été évalué au 31 décembre 2024, à 111 130 euros.

Cet engagement a été valorisé en considérant un départ volontaire à 65 ans pour l'ensemble des salariés sur la base des dispositions prévues par l'accord d'entreprise. L'augmentation moyenne des salaires retenue est 1%, le taux de charges sociales et fiscales est de 50% et le taux d'actualisation de 3,380 %.

La probabilité de présence dans l'entreprise a été évaluée selon les règles suivantes :

Conditions	Taux de présence
Si plus de 60 ans au 31/12/N	1,0
Si de 50 à 59 ans au 31/12/N	0,9
Si de 40 à 50 ans au 31/12/N	0,6
Si moins de 40 ans au 31/12/N	0,3

Contributions Volontaires en nature

Administrateurs

Les administrateurs de l'ACAT sont tous bénévoles. Par conséquent, ils ne perçoivent pas de rémunération dans le cadre de leur mandat.

Bénévolat

L'association a bénéficié en 2024 de l'aide des adhérents bénévoles au sein du secrétariat national et de ses instances : 2 551 heures.

Le coût horaire moyen chargé de l'année est de 16.87 euros

Sur cette base, la contribution de ces bénévoles est évaluée à **43 031€**,

Soit : 1.40 équivalent temps plein.

Les heures effectives de bénévolat en région, sont recensées et renseignées sous l'autorité des coordonnateurs régionaux qui s'assurent que ces heures sont justifiées par des documents probants.

Ces heures relèvent des trois grandes catégories de bénévolat à l'ACAT :

- Le bénévolat d'organisation et d'administration
- Le bénévolat d'intervention
- Le bénévolat d'expertise.

Pour l'année 2024 le nombre d'heures de bénévolat en région se monte à : 21 639 Heures

Le coût horaire moyen chargé de l'année est de 16.87 euros

Pour une valorisation de : **365.049 €**

Soit : 11.89 équivalents temps pleins.

Au total, le bénévolat est évalué à **408 080 €** pour 2024 soit **24 190 heures** ou **13 équivalents temps pleins**.

Abandons de frais

Les dons sous forme « d'abandon de frais » s'élèvent en 2024 à 17 162 euros contre 8 656 euros en 2023.

Les adhérents de l'ACAT sont sensibles à cette forme de don qui leur permet de soutenir leur association en ne lui faisant pas supporter les frais de leur engagement, même s'ils seraient en droit de prétendre aux remboursements auxquels ils renoncent.

Régime fiscal

La gestion de l'association étant désintéressée, elle bénéficie du régime dérogatoire exposé dans les instructions fiscales du 15 septembre 1998 et le 16 février 1999 relatives aux organismes sans but lucratif.

Les activités commerciales de l'ACAT que sont les activités de publication, sont sectorisées et sont assujetties aux impôts commerciaux.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, relative au volontariat et à l'engagement associatif, les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent à 191 716 € annuel. Les rémunérations s'entendent des salaires bruts et avantage en nature

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	139 246		78 018
TOTAL	139 246		78 018
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	6 229		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	188 175		4 114
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	336 667		290 363
TOTAL	531 071		294 477
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	51 170		4 476
TOTAL	51 170		4 476
TOTAL GÉNÉRAL	721 486		376 971

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 694	29 076	165 494	
TOTAL	22 694	29 076	165 494	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agenct et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers			6 229	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			192 288	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés		110 000	517 030	
TOTAL		110 000	715 547	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			55 645	
TOTAL			55 645	
TOTAL GÉNÉRAL	22 694	139 076	936 686	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	113 267	5 163	29 076	89 354
TOTAL	113 267	5 163	29 076	89 354
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 229			6 229
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	163 197	12 235		175 432
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	169 426	12 235		181 661
TOTAL GÉNÉRAL	282 693	17 398	29 076	271 015

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges	70 000			70 000
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations	91 040	20 090		111 130
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	10 999		10 999	
TOTAL II	172 039	20 090	10 999	181 130

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation	7 541		7 541	
TOTAL III	7 541		7 541	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	179 581	20 090	18 540	181 130
<i>Dont dotations et reprises :</i>				
<i>- D'exploitation</i>		20 090	10 999	
<i>- Financières</i>			7 541	
<i>- Exceptionnelles</i>				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	21 228		21 228
Autres immobilisations financières	34 417		34 417
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	1 040	1 040	
Reçues sur legs ou donations	60 713	60 713	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 856	41 856	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	408	408	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	9 379	9 379	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	37 691	37 691	
Charges constatées d'avance	32 297	32 297	
TOTAL	239 029	183 384	55 645

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	92 113	92 113		
Dettes des legs ou donations	1 213	1 213		
Personnel et comptes rattachés	68 333	68 333		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	122 678	122 678		
Impôts sur les bénéfices	3 962	3 962		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 990	4 990		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	293 288	293 288		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 278	36 583
Dettes des legs ou donations	1 213	
Dettes fiscales et sociales	99 045	112 385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	137 536	148 968

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations	60 713	92 055
Autres créances	45 088	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	369	
TOTAL	106 170	92 055

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Charges :	- D'exploitation	32 297	54 939
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		32 297	54 939

Détail des legs, donations et assurance-vie

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	308 439
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	407 046
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	110 168
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	142 076
TOTAL	967 729

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	110 000
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	343 448
TOTAL	453 448

SOLDE DE LA RUBRIQUE	514 281
-----------------------------	----------------

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2024		31/12/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	2 185 969	2 185 969	2 250 402	2 250 402
Legs, donations et assurance-vie	514 281	514 281	199 721	199 721
Mécénats				
Autres produits liés à la générosité du public				
TOTAL I	2 700 250	2 700 250	2 450 123	2 450 123
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie	197 004		202 550	
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	150 000			
Autres produits non liés à la générosité du public	132 098		148 152	
TOTAL II	479 102		350 702	
Subventions et autres concours publics	III 15 877		14 732	
Reprises sur provisions et dépréciations	IV 7 541		26 010	
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	V			
TOTAL (I à V)	3 202 770	2 700 250	2 841 567	2 450 123
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	2 178 018	1 840 617	2 206 404	1 920 033
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	25 770	21 778	31 710	27 594
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
TOTAL I	2 203 788	1 862 395	2 238 114	1 947 627
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	536 615	475 508	558 747	516 082
Frais de recherche d'autres ressources	65 377		43 051	
TOTAL II	601 992	475 508	601 798	516 082
Frais de fonctionnement	III 907 040	579 875	715 645	622 761
Dotations aux provisions et dépréciations	IV			
Impôt sur les bénéfices	V			
Report en fonds dédiés de l'exercice	VI			
TOTAL (I à VI)	3 712 820	2 917 778	3 555 557	3 086 470
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-510 050	-217 528	-713 990	-636 347

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2024		31/12/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	408 080	408 080	373 816	373 816
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL I	408 080	408 080	373 816	373 816
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	408 080	408 080	373 816	373 816
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	365 049	365 049	329 850	329 850
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I	365 049	365 049	329 850	329 850
Contributions volontaires à la recherche de fonds II				
Contributions volontaires au fonctionnement III	43 031	43 031	43 966	43 966
TOTAL (I + II + III)	408 080	408 080	373 816	373 816

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2024	31/12/2023	Ressources par origine	31/12/2024	31/12/2023
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	1 840 617	1 920 033	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France	21 778	27 594	Dons manuels	2 185 969	2 250 402
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	514 281	199 721
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I	1 862 395	1 947 627			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	475 508	516 082			
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II	475 508	516 082			
Frais de fonctionnement III	579 875	622 761			
TOTAL EMPLOIS	2 917 778	3 086 470	TOTAL RESSOURCES I	2 700 250	2 450 123
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V			Utilisat. des fonds dédiés anté. III		
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.	217 528	636 347
TOTAL	2 917 778	3 086 470	TOTAL	2 917 778	3 086 470
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	687 161	1 323 508
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-217 528	-636 347
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	469 633	687 161

Contributions volontaires en nature	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	365 049	329 850	Bénévolat	408 080	373 816
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
TOTAL I	365 049	329 850	Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III	43 031	43 966			
TOTAL	408 080	373 816	TOTAL	408 080	373 816

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2024	31/12/2023
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		

Annexe au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

Le Compte d'Emploi des Ressources a été établi conformément aux dispositions du règlement ANC2018-06 modifiant le règlement 2008-12 du 07 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations.

Emplois

A/ Les dépenses sont ventilées entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement sur la base de la comptabilité analytique organisée de la façon suivante :

- Coûts directs :
- Chaque dépense est enregistrée à la fois par nature (comptabilité générale) et par poste (en fonction du service ou du secteur pour lequel elle est destinée)
- Les salaires sont répartis suivant les services auxquels appartiennent les salariés. Les salaires de ceux qui occupent un poste les amenant à intervenir dans plusieurs services sont répartis entre ces services au prorata du temps qu'ils consacrent à chacun d'eux.
- Coûts indirects :
- Les frais du département développement sont répartis entre les missions sociales et la recherche de fonds à hauteur respectivement de 70% et 30%.
- Frais de fonctionnement :
- Un certain nombre de dépenses ne peuvent être directement affectées à chaque service. Tout au long de l'année, elles sont inscrites dans la section « Administration générale »
- Pour l'essentiel, il s'agit de dépenses communes : charges des personnels des services supports, loyers, électricité et entretien des bureaux ; mobiliers et fournitures de bureau ; téléphone, fax et internet ; affranchissements non tracés ; assurances ; médecine du travail.
- Ces dépenses sont réparties entre les divers services en proportion du nombre de salariés affecté à chacun d'eux et, plus précisément, du nombre d'heures qu'ils y consacrent pour ceux qui opèrent sur plusieurs services. La répartition est identique à celle qui prévaut pour les salaires.

B/ Les dépenses du compte de résultat sont affectées aux emplois de l'exercice au prorata des ressources collectées auprès du public sur le total des ressources.

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL							
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
Biens immobiliers	336 667	290 363	110 000	517 030
Numéraires comptes bancaires	35 125	53 085	32 076	56 134
TOTAL	371 792	343 448	142 076	573 164
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL	371 792	343 448	142 076	573 164

Variation des fonds propres art.432.22

(art. 432-22 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	204 219				204 219
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves	1 095 781				1 095 781
- dont générosité du public					
Report à nouveau	2 025 436	-713 990			1 311 445
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-713 990	713 990		510 050	-510 050
- dont générosité du public					
Situation nette	2 611 445			510 050	2 101 395
- dont générosité du public					
Dotations consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	2 611 445			510 050	2 101 395
- dont générosité du public					

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	15	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	22	

Commentaires : néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	9 000
Conseils et prestations de services	
TOTAL	9 000

Commentaires : néant

Ressources de l'association

Produits de l'association

Les recettes de l'association sont constituées des sources de revenus suivantes :

- Les ventes de publications ;
- Les participations des adhérents aux manifestations ;
- Le mécénat ;
- Les dons des particuliers ;
- Les adhésions des membres ;
- Le produit des legs ;
- Le produit des placements financiers.

Dans tous les cas, la constatation des recettes est effective sur la base des engagements reçus.

Traitement des cotisations

Un adhérent est considéré comme « à jour » de ses cotisations pendant une durée d'un an à partir de la date de paiement de sa cotisation. Les cotisations perçues lors d'une exercice N courent sur 12 mois. Elles sont enregistrées en totalité au cours de l'exercice de leur perception, sans étalement.

Ventilation des ressources d'exploitation

Participations aux frais	42 029
Ventes de publications	49 108
Dons	2 185 969
Legs, donations et assurances-vie	514 281
Fondation ACAT	150 000
Adhésions	197 004
Autres produits	5 150
Subventions d'exploitation	15 877
Reprises des provisions	10 999
TOTAL	3 170 417

Etat synthétique des avantages et ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
ALLEMAGNE	405
AUTRICHE	770
BELGIQUE	592
CANADA	80
ESPAGNE	52
INDE	100
ITALIE	104
JAPON	64
LUXEMBOURG	180
PORTUGAL	100
ROYAUME UNI	35
SUISSE	1 424
TOTAL	3 906

Commentaires : La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'entité Action des chrétiens pour l'abolition de la torture établi en application de l'article 434-3 du règlement ANC N°2018-06, est mise à disposition du public au siège situé au 7 Rue Georges Lardennois 75119 PARIS sur demande préalable.

